

Budget 2027 : Affaiblir encore les entreprises, c'est affaiblir le pays

Publié le 1 octobre 2026

Le projet de loi de finances pour 2027 poursuit un objectif : redresser les comptes publics. Ce redressement indispensable doit préserver au maximum la croissance et l'emploi dans une conjoncture déjà dégradée. Mais il ne répond pas à une question pourtant décisive : comment accélérer la croissance si l'on réduit les moyens d'investir et d'embaucher ?

Afin de retrouver des marges de manœuvre financières indispensables pour faire face aux crises qui s'accumulent, la France a besoin de croissance et donc d'entreprises fortes capables d'investir et d'embaucher. L'accumulation très importante (près de 20 milliards d'euros) de prélèvements sur le travail et de taxes sectorielles risque au contraire de les fragiliser.

Le scénario du Gouvernement lui-même appelle à la vigilance. Après une croissance limitée à 0,5 % en 2026, le budget table sur une progression de 1 % en 2027 et un rebond de l'investissement des entreprises de 1,6 %. Dans le même temps, il prévoit une nouvelle baisse de 0,3 % de l'emploi salarié. Cette reprise, dont les chiffres restent à confirmer, dépendra de l'évolution des tensions énergétiques et géopolitiques. Ajouter des charges supplémentaires, c'est prendre le risque de retarder les investissements et les recrutements sur lesquels repose le redressement.

La stabilité fiscale est indispensable et urgente

Le poids des prélèvements obligatoires va passer de 43,9 % à 44,2 % du PIB. La reconduction de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, initiée pour la seule année 2025 et ramenée de 7 à 5 milliards d'euros, reste un mauvais signal. Une contribution réduite reste une charge ; une contribution exceptionnelle reconduite fragilise la parole donnée et inquiète les investisseurs, en particulier les étrangers.

La multiplication des taxes sectorielles accentue cette pression : taxe sur les infrastructures de transport longue distance, contribution sur les produits transformés sucrés, contribution exceptionnelle sur le transport maritime, hausse de la taxe sur les conventions d'assurance automobile, contribution des complémentaires santé...

Cibler tous ces secteurs aura des conséquences pour l'ensemble de l'économie. Ces taxes vont inmanquablement réduire les capacités d'investissement et affaiblir la compétitivité des entreprises concernées. La rentabilité finance aussi la modernisation, la décarbonation et le développement : elle ne peut être considérée comme une réserve budgétaire disponible.

Les mesures de soutien à l'industrie et à la reprise d'entreprises par les salariés vont dans le bon sens. Mais leur portée sera amoindrie si, parallèlement, les prélèvements réduisent la capacité des entreprises à les mobiliser. La cohérence de l'ensemble est déterminante pour l'investissement et l'attractivité du pays. Le budget ne peut miser sur le rebond des entreprises tout en leur retirant les moyens de le réaliser.

Préserver l'emploi exige de ne pas renchérir le coût du travail

Le gel des allègements généraux et l'élargissement de leur assiette de calcul font peser un risque sur les entreprises, notamment celles à forte intensité de main-d'œuvre : il s'agit là d'une menace directe sur l'emploi.

Réduire un allègement, c'est augmenter les prélèvements sur le travail. Quand les marges se resserrent, ce sont des recrutements qui sont différés, des investissements qui sont revus, des augmentations salariales qui ne pourront avoir lieu. Alors que l'emploi recule déjà, renchérir le travail serait une faute économique. Les entreprises qui emploient beaucoup ne doivent pas être pénalisées pour cette raison même.

Les conséquences dépassent les seules entreprises. Une reprise moins forte, ce sont des recettes fiscales et sociales inférieures aux prévisions, davantage de tensions sur les comptes sociaux et, pour le futur, de nouveaux ajustements budgétaires.

La dette rend le retour de la croissance encore plus indispensable

La trajectoire du Gouvernement montre l'urgence de sortir de cette fragilité. Malgré la baisse prévue du déficit public de 5,4 % à 5 % du PIB, la dette continuera de progresser pour atteindre 121,7 % du PIB. La charge de la dette de l'État atteindra 72,9 milliards d'euros, soit 9,6 milliards de plus qu'en 2026. Autant de ressources absorbées avant même de financer de nouvelles priorités.

La France reste exposée à un double risque : une croissance atone et une dette qui coûte davantage. Si les perspectives économiques ou la confiance des prêteurs se dégradaient, la pression sur le financement du pays pourrait encore s'accroître. Préserver la capacité de production, l'emploi et l'investissement relève aussi de notre sécurité financière.

Le Medef attend que le débat parlementaire écarte les mesures qui renchérissent le travail, respecte le caractère exceptionnel de la surtaxe sur les bénéfices et engage des réformes de la dépense publique produisant des économies structurelles.

Le redressement des comptes exige des choix difficiles. Faire payer davantage le travail et les secteurs productifs risque de compromettre les recettes de demain pour boucler le budget d'aujourd'hui.

La France a besoin d'entreprises fortes pour sortir de la spirale infernale des déficits. Nos performances médiocres en 2026 en matière de croissance et d'emploi, par comparaison avec des pays voisins soumis aux mêmes contraintes internationales, montrent combien il serait dangereux d'affaiblir davantage notre base productive.